

► Association Les Dents La vie

📍 58, avenue de Wagram 75017 Paris

☎ Tel. : +33 6 00 00 00 00

🌐 www.lesdentslavie.org

L'éclaircissement dentaire

L'éclaircissement dentaire permet d'éclaircir la couleur interne des dents et de leur redonner éclat et brillance.

LA CONSULTATION PRÉLIMINAIRE

Le praticien et le patient décident de l'intérêt de procéder à un éclaircissement des dents lors d'une consultation préliminaire approfondie. Un bilan bucco-dentaire préalable est également effectué afin d'écartier certaines contre-indications comme la présence de caries, d'obturations non étanches ou d'inflammation gingivale. Enfin, un détartrage et un polissage des arcades dentaires sont indispensables avant la réalisation du traitement.

Il faut savoir que le traitement permet un éclaircissement de la teinte naturelle des dents et que les cas sévères de dyschromie (coloration de la structure de l'émail, souvent liée à la prise de médicaments lors de la formation de la dent) seront traités par d'autres techniques, par exemple les facettes céramiques.

Éclaircir les dents n'est pas un acte anodin. C'est un traitement médical, réalisé par un professionnel, qui requiert un savoir-faire précis.



COMMENT SE DÉROULE LE TRAITEMENT ?

► 1^{ère} séance

Une empreinte des deux mâchoires est effectuée au cabinet afin de faire fabriquer des gouttières en polyéthylène adaptées à la dentition. Le praticien réalise une « photo témoin » de vos dents qui permettra d'évaluer les effets progressifs du traitement par rapport à la couleur initiale.

► 2^{ème} séance

Les gouttières sont essayées et ajustées, puis remises au patient avec un coffret contenant des seringues de gel blanchissant.

À son domicile, le patient appliquera le gel actif à l'intérieur des gouttières pour ensuite les insérer en bouche pendant 2 heures par jour, ou toute la nuit selon le produit utilisé.

La durée de la technique ambulatoire est en général de 15 jours. Elle peut être prolongée jusqu'à 6 semaines en fonction de la teinte initiale des dents et de la concentration du produit éclaircissant. Cependant, on peut constater un changement de teinte dès le deuxième jour d'application.

► 3^{ème} séance

Un contrôle après les 15 premiers jours de traitement permettra de juger de l'avancée du processus d'éclaircissement, de l'intérêt de le poursuivre ou d'y mettre un terme en fonction du résultat recherché.

IMPORTANT

L'un des avantages de l'éclaircissement ambulatoire repose sur la possibilité d'utiliser à nouveau les gouttières fournies (par exemple, après une séance de détartrage ultérieure, afin de redonner un coup d'éclat à la dentition).



Empreintes et gouttières en silicone réalisées sur mesure et destinées à recevoir le gel éclaircissant.



Gouttière remplie de gel éclaircissant.



Éclaircissement après traitement.



LE CAS DES DENTS DÉVITALISÉES

- > Il existe une technique d'éclaircissement spécifique permettant de traiter les dents devitalisées qui ont noirci au cours du temps et qui ne sont pas encore trop atteintes.
- > Un gel éclaircissant peut être inséré dans la partie supérieure de la dent (la racine ayant été préalablement protégée par un isolant en composite).
- > Après un certain temps, le produit fera son effet jusqu'à ce que la dent noircie retrouve la même teinte que les dents voisines. À l'issue de ce processus, le gel sera retiré et la dent ré-obturée.



L'ÉCLAIRCISSEMENT AU CABINET

- > Plus rarement, le traitement d'éclaircissement dentaire peut être réalisé au cabinet en une ou deux séances d'une durée de 30 à 60 minutes.
- > Les gencives sont préalablement protégées par un dispositif adapté. Puis un gel éclaircissant est appliqué sur l'émail dentaire.
- > Le praticien surveille le dosage du produit employé tout au long de la séance, afin d'en mesurer les effets et d'obtenir le résultat recherché.

À SAVOIR

Après un éclaircissement, une sensibilité passagère des dents peut parfois apparaître et durer environ 48 heures. Un dentifrice spécifique est conseillé afin d'atténuer cet effet secondaire.

Pendant les quelques semaines qui suivent le blanchiment, les boissons colorantes (thé, café, vin rouge...) sont déconseillées car le risque de coloration est plus important pendant cette période.

Des normes très strictes ont été instaurées afin de protéger le public contre les pratiques à risque. Les produits éclaircissants les plus concentrés sont réservés aux traitements réalisés par les chirurgiens-dentistes.